



Direction des Familles et de la Petite Enfance
Bureau des Relations Partenariales de la PMI et des Familles
Mission Familles

2018 DFPE 17 Subvention (2.000 euros) et convention avec l'association « Le Moulin » (14e) pour son action « rapprocher les parents de l'école Simone Veil ».

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En juin 2016, la Ville de Paris a adopté sa Stratégie « Faire le Paris des enfants et des familles » définissant plusieurs priorités : permettre à tous les enfants de bien grandir et s'épanouir à Paris, accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants et les aider à concilier leur vie familiale, professionnelle et personnelle, et enfin, construire une ville inclusive pour les enfants et les familles. Les attentes des familles, dans leurs relations avec l'école, sont de mieux comprendre la vie scolaire, rencontrer plus facilement enseignants et chefs d'établissement, participer à l'élaboration du projet éducatif ainsi que d'échanger entre parents lors de temps conviviaux.

Ainsi depuis la rentrée scolaire 2016, une dizaine d'actions existent en matière de renforcement du lien entre les familles et l'école. Les projets, co-construits par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative dont les parents, visent à rapprocher les familles et l'école à travers des rencontres et des activités partagées dans les établissements scolaires et dans des structures de proximité.

L'implication des familles et des associations de parents d'élèves et des équipes éducatives dans la préparation et la participation à ces actions a été constatée. Les partenaires associatifs savent s'intégrer à la vie des établissements et créer des liens entre les écoles et les familles du quartier. Leurs méthodes participatives et opérationnelles conduisent à des réalisations pouvant préfigurer la mise en œuvre d'espaces parents dans les établissements scolaires.

Dans ce cadre, l'association « Le Moulin », implantée dans le quartier du Moulin de la Vierge, dans le 14e arrondissement, propose de mettre en place des temps de parole et d'échanges entre parents autour de la scolarité de leur(s) enfant(s). L'association s'appuie sur un groupe de parents fréquentant la structure pour créer une dynamique dans le quartier. Les séances se tiendront quant à elles alternativement au sein de l'école primaire Simone Veil (188-190, rue d'Alésia), établissement « Tous mobilisés ! » en 2017 / 2018, et dans les locaux de l'association et auront pour ambition de permettre à chaque parent de s'enrichir des témoignages des autres, de se soutenir entre eux, et de résoudre ensemble les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans l'éducation de leur(s) enfant(s) ou leur relation avec l'école.

En raison de l'intérêt de cette action menée en direction et avec les enfants et les familles, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer à l'association « Le Moulin », au titre de l'exercice 2018, une subvention d'un montant de 2.000 €.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris